

## Les CFC santé complétés par une maturité professionnelle donnant accès aux filières Bachelor du domaine Santé HES-SO

- a. Assistant-e dentaire
- b. Assistant-e médical-e
- c. Assistant-e en podologie
- d. Assistant-e en soins et santé communautaire (ASSC)
- e. Opticien-ne
- f. Orthopédiste
- g. Technicien-ne dentiste
- h. Acousticien-ne en systèmes auditifs
- i. Technologue en dispositifs médicaux

*Les titulaires d'un CFC d'assistant-e en pharmacie, d'assistant-e vétérinaire, de bottier-orthopédiste ou bottière-orthopédiste et de droguiste au bénéfice d'une maturité professionnelle ou d'une maturité gymnasiale peuvent encore accéder en formation bachelor jusqu'à la rentrée académique 2019-2020.*

*Selon le Règlement d'admission en Bachelor dans le domaine Santé HES-SO  
Version du 28.11.2017*

